



Au collège :

Tu peux bénéficier des subventions départementale et communale.

Le service de transport est assuré par la société AMV. Les formalités d'obtention du titre de transport sont effectuées par la mairie.

La carte Navigo Imagine R est proposée par la Région aux jeunes et prise en charge par le département et la municipalité* à l'exception des frais de dossier de 8 € à régler en mairie à l'ordre de « Imagine R ».

Rappel : la validation du titre de transport est obligatoire à chaque voyage. Pour une première demande : les nouvelles cartes sont à retirer en mairie.

Date limite de demande : le 31 décembre de l'année en cours.

Pour un renouvellement : les cartes sont à recharger en gare dès réception du courrier de confirmation de renouvellement.

*La participation communale est calculée sur la base de 50 % de l'abonnement (quand les deux parents habitent Collégien).

Si tu rentres en 6^e :

- une photo d'identité format 35 x 41 mm (en y indiquant au dos le nom de l'enfant)
- Un chèque de 8 euros à l'ordre d'Imagine R

Si tu passes en 5^e, 4^e, 3^e :

- Un chèque de 8 euros à l'ordre d'Imagine R

Dès réception du courrier de renouvellement, il te faudra juste recharger ta carte avant le 30 septembre aux bornes RATP ou dans les gares SNCF.

Si tu rentres dans un autre collège que Schoelcher : il faut nous fournir également un certificat de scolarité.

Si tu as perdu ta carte Imagine R : en cas de perte au cours de l'année scolaire, tu dois te rendre dans une agence Imagine R, muni de ton numéro de client qui figure sur le courrier lors de la remise de ta carte en mairie. Les frais de renouvellement sont à ta charge.

Les deux agences les plus proches sont :

- **Val d'Europe, Le Club RATP, Cours de l'Escault, 77144 SERRIS**
- **Chelles Gournay, Transilien SNCF, Place Gasnier Guy, 77500 CHELLES**

Au lycée :

Si tu rentres au lycée, à toi de t'inscrire auprès de l'agence Imagine R.

Pour profiter des avantages que t'offre ta carte de transport, rendez-vous sur www.imagine-r.com

